

Aline Archimbaud - Intervention au nom d'Eva Joly

Interpellation des candidats « pour en finir avec les scandales sanitaires »

Lundi 16 avril,

Salon Monnerville au Palais du Luxembourg

Bonjour à toutes et à tous

Je voulais tout d'abord vous transmettre les salutations d'Eva Joly, et **remercier** Générations futures, les Robin des toits, le Réseau Environnement santé et Ecologie Sans frontière pour cette initiative d'une nécessité criante.

En tant que membre de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, j'ai été amenée, en octobre dernier, à être cheffe de file pour le groupe Socialiste (dont les écologistes faisaient alors encore partie) à l'occasion de l'examen de la loi dite « Mediator ».

J'ai pu constater que des notions qui me paraissent être « de bon sens », comme l'objectif de juguler les liens d'intérêt entre l'industrie pharmaceutique et la prise de décision publique, ne font pas consensus, et qu'encore aujourd'hui, des décisions publiques capitales pour la santé de nos concitoyens, se prennent sous influence.

Nous, écologistes, ne le supportons plus. A l'époque, avec ma collègue Anny Poursinoff, nous avons d'ailleurs interpellé le ministre de la Santé Xavier Bertrand dans une lettre ouverte intitulée : « **La sécurité sanitaire est un enjeu trop**

important pour que l'on manque d'audace en la matière ».

*

* *

Notre constat commun est le suivant : Cancer, diabète, maladies cardiovasculaires... L'explosion du nombre de maladies chroniques est fortement liée aux diverses dégradations de notre environnement et de nos conditions de vie.

La santé environnementale est le quatrième volet de la crise écologique, avec ceux du climat, de l'énergie et de la biodiversité. Malbouffe, utilisation intensive de pesticides et de perturbateurs endocriniens, pollution de l'air dans les grandes villes, pollution électromagnétique, stress et souffrance psychique : les facteurs environnementaux qui pèsent sur notre santé sont de plus en plus lourds.

Aussi Eva Joly avait-elle déclaré, dans un discours prononcé en janvier à Rennes, à l'occasion de la Convention santé d'Europe Ecologie les Verts : *« je veux proposer dans cette campagne une véritable révolution de la santé pour le 21^e siècle : passons d'une logique de soins qui a toujours préexisté à une véritable logique de santé. »*, avant d'expliquer que cette révolution reposerait sur trois engagements : un accès universel et gratuit aux soins ; un plan majeur contre les maladies du mode de vies et les épidémies chroniques et un engagement national pour la transparence et l'indépendance du système de santé.

*

* *

Eva Joly, et nous tous, écologistes, voulons, ce qui est repris dans notre programme, **un plan majeur contre les maladies du mode de vie et les épidémies chroniques. Ce n'est pas une seule question de santé, c'est une question de société.**

Le stress au travail, « la malbouffe », les pesticides ou les perturbateurs endocriniens... Tout cela détériore chaque jour un peu plus la santé de nos concitoyens. Aujourd'hui, c'est la société qui nous rend malade.

Les cancers se développent chez les agriculteurs sous l'effet de l'utilisation de produits nocifs ; les troubles musculo-squelettiques frappent massivement les travailleurs pressurisés ; le diabète touche près de 4 millions de personnes et 200 000 viennent tous les ans grossir le rang des malades.

Le seul diabète coûte 13 milliards d'euros à l'assurance maladie chaque année, soit plus que son déficit pour 2011 ! Car cette réalité sanitaire se traduit directement dans les comptes de l'assurance maladie. La prise en charge des maladies chroniques absorbe à elle seule les deux tiers des dépenses de santé et pèse dangereusement sur les comptes de notre protection sociale.

Et pourtant à tous les étages on supprime les crédits alloués à la recherche en santé environnementale, alors que la recherche en santé environnementale, et plus particulièrement sur les perturbateurs endocriniens, est clairement une priorité, pour

mieux les circonscrire et les interdire. Cette fois, nous n'attendrons pas quinze ans pour prendre les mesures qui s'imposent, comme ce fut le cas avec le bisphénol A ! Et les écologistes peuvent vous assurer qu'ils continueront à se battre pour une recherche **indépendante** en matière de santé environnementale.

*

* *

Il est également urgent qu'un engagement national soit pris pour la transparence et l'indépendance du système de santé. L'affaire du Médiateur a rappelé les méfaits de l'influence des industriels à tous les niveaux de la chaîne de décisions. Jusqu'à son interdiction, alors même que tous les médecins connaissaient l'inutilité complète de ce médicament, le Médiateur a été pris en charge par l'assurance maladie ! On connaît la suite : plusieurs milliers de malades sont morts d'en avoir consommé.

Il faut garantir la transparence et l'indépendance des professionnels de santé et des experts vis-à-vis des industriels. Les récentes réformes sur la politique du médicament proposées par Xavier Bertrand sont insuffisantes. Tous les débats relatifs à la mise sur le marché de nouveaux produits doivent être rendus publics.

*

* *

Bref, vous l'aurez compris, nous écologistes, souscrivons entièrement à l'esprit qui anime l'initiative qui nous est aujourd'hui présentée.

Nous sommes d'accord avec les propositions que vous faites ici, et nous engageons à les défendre avec vigueur, lorsque, comme nous l'espérons, elles se présenteront ici au Sénat ou à l'Assemblée Nationale.

*

* *

Beaucoup des propositions ici présentées font en fait déjà partie du programme d'Eva Joly. Je pense notamment à la protection des lanceurs d'alerte, à l'objectif qu'aucun parent de jeune enfant ne soit contaminé par les perturbateurs endocriniens, à la création d'un Institut National de Recherche en Santé Environnementale et d'un Institut de Veille Environnementale, et également à la nécessité d'assurer l'indépendance des médecins du travail, et les doter de moyens suffisants.

Je rappelle que certaines propositions ont même d'ailleurs déjà été portées par les parlementaires écologistes, au travers de leur travail d'amendement. Par exemple, lors de la fameuse loi « médiateur », j'avais déjà porté plusieurs

amendements réclamant une inversion de la charge de la preuve pour les victimes sanitaires, la soumission des membres des cabinets ministériels à la déclaration publique d'intérêt, des amendes suffisamment dissuasives, les actions de groupe et la levée de l'ambiguïté du statut des visiteurs médicaux.

Enfin, nous avons également d'autres propositions, qui je pense rejoignent vos préoccupations :

- le lancement d'un Plan Chimie Saine (qui passerait par la sortie des pesticides et des perturbateurs endocriniens)
- la création d'un Plan Alimentation Durable
- la réduction des pollutions électromagnétiques, et la reconnaissance de l'électro-hypersensibilité comme pathologie.

*

* *

Enfin, je voulais revenir sur la question de l'amiante, dont je vous rappelle qu'elle fera, d'ici 2030, 100 000 morts.

Aujourd'hui, les victimes sont harcelées, condamnées par la justice à rembourser une partie de leurs indemnités au Fond d'indemnisation des victimes de l'Amiante. Malgré un appel signé par plus de 400 parlementaires, rien ne bouge. Pendant ce temps là, 15 ans après le dépôt de plainte, les mises en examen des principaux dirigeants du

groupe Eternit sont annulées, et la juge est dessaisie du dossier.

Parallèlement, des personnes continuent d'être empoisonnées, par exemple dans les collèges amiantés comme à Aubervilliers, et la protection des personnes chargées aujourd'hui du diagnostic des bâtiments et de leur désamiantage n'est pas garantie. Bref, rien ne change, et les leçons ne sont pas tirées au fil des scandales sanitaires.

*

* *

Merci de votre attention, et bon courage pour la suite de votre combat. Il est essentiel. Et vous pouvez compter sur notre soutien sincère, et plus particulièrement sur celui d'Eva Joly, sur toutes ces questions.